

CHALLENGE D'ORTHOGRAPHE DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS

RÈGLEMENT 2019

1. L'école Saint-Louis organise un Challenge d'orthographe pour promouvoir le goût de la Langue Française. Les épreuves ont lieu le samedi 23 mars 2019, durant les Portes ouvertes de l'Institution Saint-Pierre.
2. Le Challenge est ouvert à tous ; l'inscription est gratuite.
3. Le Challenge comprend deux catégories :
 - a. le Challenge "enfants" ouvert aux personnes de 8 à 16 ans, qui aura lieu à 10 h en salle polyvalente (deuxième étage) : se présenter 10 minutes avant
 - b. le Challenge "adultes" ouvert aux personnes de plus de 16 ans, qui aura lieu à 11 h en salle polyvalente (deuxième étage) : se présenter 10 minutes avant
4. Les participants devront écrire individuellement sous la dictée un texte préparé par l'école à cette fin ; ils pourront se relire et se corriger mais sans utiliser aucun document.
5. Les difficultés orthographiques du texte seront classées en trois niveaux pour chaque aspect de l'orthographe (orthographe lexicale, accords, verbes, homophones) :
 - a. Apprenti
 - b. Connaisseur
 - c. Expert
6. À la fin de l'épreuve, chaque candidat recevra une grille d'autocorrection pour noter sa réussite au cours d'une mise au point collective. Il fera le total de ses points dans chaque niveau et viendra l'annoncer au jury installé dans la salle.
7. À partir d'une réussite moyenne de $\frac{4}{5}$ dans un niveau, le niveau sera considéré atteint et le candidat recevra, après vérification par le jury, une attestation correspondant à son niveau.
8. Les résultats seront proclamés à midi dans la salle du restaurant scolaire.